

LA LETTRE D'EUGENE

SNADEOS

NOS CONVICTIONS EN MOUVEMENT

SNADEOS-CFTC,
Fédération Protection sociale et emploi
11 rue Eugene Varlin 75010 Paris tel: 01.40.40.26.26

L'éditorial du Président

Jean-Pierre CABOT

Formation et rémunération

Fil directeur des réunions paritaires nationales de ces dernières semaines, la négociation sur la formation professionnelle nous apparaît positive sur trois points.

La Cftc a été écoutée ; le texte définitif fera l'objet d'une lecture rigoureuse avant toute décision de signature, mais dans l'attente, nous pouvons saluer cette attitude de l'Ucanss.

En second lieu, nous apprécions que l'approche du sujet ait été ambitieuse et que les ressources humaines n'aient pas constitué une frontière, mais au contraire que leur complémentarité soit actée.

Enfin, le Snadeos a pu faire valoir des positions fortes, validées par le bureau, sur l'exigence de professionnalisme pour les différents métiers de notre institution.

Reconnaissons qu'il n'est possible de les exercer qu'à la condition d'une maîtrise rigoureuse des savoirs et des pratiques.

Parallèlement, et non accessoirement, nous demandons sans délai la reconnaissance de ce professionnalisme par une politique de rémunération qui ne soit pas que la prise en compte des diktats de l'autorité de tutelle.

Concernant la rémunération, le bureau de notre syndicat a décidé de signer la proposition d'augmentation de la valeur du point de 0,8% au 1er Mai, considérant que dans le contexte actuel il était plus raisonnable de ne pas jouer un remake de la fable du renard et des raisins.

Le billet d'humeur

Lionel VERGNES

80-20 ou 20-80 ?

Tout récemment un magistrat a quitté le tribunal de Béziers, au grand soulagement du monde judiciaire local, tant son comportement est, disons, particulier... Il est parti bien entendu pour une promotion. Notre petit monde professionnel aurait-il été, lui, touché sur ce chapitre par la rupture sarkozienne ? Pas si sûr...

Car les principes restent intangibles : héritières de la formule Le Roi ne peut mal faire, nos élites jacobines ne peuvent reconnaître qu'elles se sont trompées ; tout au plus sont-elles parfois trahies (souvent à l'insu de leur plein gré...). Elles sont d'autant plus infaillibles que leur choix des dirigeants à la double onction du concours administratif préalable et de la cooptation (sans parler des psychologues et recruteurs, très forts pour ne ressortir au client que ce qu'il veut entendre !).

Et puis la force des services publics n'est-ce pas précisément de pouvoir tourner cahin-caha malgré des têtes déficientes ? Positons : quelle robustesse des organisations ainsi démontrée ! Quelle ouverture d'esprit pour sélectionner et promouvoir des personnalités si particulières ! Quelle tolérance pour supporter leurs dérapages ! Quelle délicatesse pour aborder le sujet des risques psycho-sociaux sans évoquer la nocivité de certains comportements !

Je me rappelle qu'à l'EN3S (Cnesss en ce temps-là) une journaliste nous avait dit abruptement que dans toutes les professions il y avait environ 20% de cons. Mais osons penser que tout bien pesé il y a aussi 20% de gens très bien. Nous en connaissons tous, et ça nous aide à croire encore en la nature humaine et au devenir de notre société. Jusqu'à quand ? Faudra aller sonder l'ex Yougoslavie, et puis la Grèce...

Numéro 6

L'éditorial du président Jean-Pierre CABOT

Le billet d'humeur de Lionel VERGNES

Protocole relatif au dialogue social

Revalorisation de la valeur du point

Echos

Goûter à l'ivresse des sommets

Calendrier SNADEOS 2em sem 2010

Les Médecins conseil

Bulletin d'adhésion

PROTOCOLE relatif au DIALOGUE SOCIAL

(signé par la Fédération CFTC PSE et le SNADEOS CFTC)

Claude Paul

A l'origine de cette négociation, entamée en novembre 2009, il y a la nécessité de renouveler un texte arrivé à échéance.

Dès le début des négociations certaines organisations syndicales ont fait des déclarations concernant le mode de gestion du dialogue social, concernant plus particulièrement les INC (instances nationales de concertation) et leur statut. La demande principale consistait à obtenir la création d'un véritable comité central d'entreprise (CCE) doté de la personne morale et d'une « puissance de feu » juridique sans commune mesure avec celle, effectivement réduite, des INC.

[L'article ICI](#)

Revalorisation de la valeur du point

Claude Paul

L'UCANSS a mis à la signature des organisations syndicales, un protocole relatif à l'augmentation de la valeur du point, de 0,8% à compter du 1er mai 2010....

Le SNADEOS CFTC en a été signataire.

[Le protocole ICI](#)

ECHOS

Réunion à l'Union Départementale de Seine et Marne

JP Cabot s'est rendu à l'Union Départementale 77 pour une réunion organisée par notre trésorière Françoise Dominique Martin VenDenBoomgaerde, dans le cadre des missions de contacts confiées aux correspondants régionaux du SNADEOS, le 1er avril 2010.

En présence du Président de la CAF 77, Mr Noël BARBIER et du Président de l'UD 77, Mr Jean Marie BERNARD, cette rencontre a été consacrée aux complémentarités locales entre l'UD, le SNADEOS et les administrateurs locaux, représentés par le Président de la CAF 77.

Dans un deuxième temps, un échange avec des sympathisants du SNADEOS animé par notre correspondante régionale, Françoise Dominique, a permis la mise en pratique de la notion de développement syndical.



Rencontre avec le Président de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

JP Cabot et H. François ont rencontré le Président du Conseil d'Administration de la CNAF, JL. DEROUSSIN, pour évoquer la COG famille et bien sûr la situation tendue de la branche au cours des premiers mois de l'année.

Il a été décidé des rencontres régulières afin que le SNADEOS puisse mieux porter ses positions auprès de nos administrateurs nationaux.

Le thème central de la prochaine réunion sera le décret sur la nomination des cadres dirigeants et les propositions du SNADEOS pour la gestion des carrières de l'encadrement.

Goûter à l'ivresse des sommets

Hervé François

A la charnière exacte des années 2009 et 2010, j'ai fait le choix de passer la nuit du 31 décembre au 1er janvier en effectuant la dernière étape (de 4 600 à 5 895 mètres) de mon excursion au Kilimandjaro.

Après quelques jours d'approche conduisant progressivement de 1 800 à presque 6 000 mètres, pour s'habituer à l'altitude, par une nuit de pleine lune (de celles où l'on voit presque comme en plein jour), nous avons atteint (mes compagnons de "Terre d'Aventures" et moi) ce sommet un peu mythique (rappelons-nous les "neiges du Kilimandjaro" narrées par Ernest Hemingway et chantées par Pascal Danel dans les années 1970).

Sommet où l'on peut constater qu'il y a encore d'énormes glaciers (même s'ils ont un peu fondu depuis quelques décennies -plus à cause de la diminution des précipitations que du réchauffement climatique- paraît-il) qui dominent la plaine africaine à la frontière de la Tanzanie et du Kenya.



Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas : il suffit d'être en bonne forme physique et d'être un bon marcheur en montagne... pas de difficultés techniques...

CALENDRIER SNADEOS 2ème SEM 2010

Lors de sa réunion du 28 avril 2010, le Bureau du SNADEOS a fixé les dates suivantes :

- BUREAU**
6 octobre 2010
17 novembre 2010
- CONSEIL**
15 septembre 2010
14 décembre 2010

D'autre part, un Bureau exceptionnel est programmé les 6 et 7 juillet 2010, à Marseille. Il aura pour thème la politique de communication de notre syndicat.

Les Médecins Conseil

La direction du réseau médical de l'Assurance Maladie rencontre le SNADEOS CFTC

Bernard Boyadjian

Mme le Dr Michelle CARZON, directrice du réseau médical à la CNAMTS et Médecin Conseil National de fait, avait manifesté le souhait de rencontrer les organisations syndicales courant février pour les consulter sur les nouvelles dynamiques du réseau à mettre en place dans le cadre substantiellement modifié par le départ de nombre d'entre nous aux ARS.

Pour nous cette réunion s'est tenue le lundi 10 mai 2010 ; elle a duré près de 2h.

Vos représentants : Sylvain BOUCE, Serge DUFOUR et Bernard BOYADJIAN constituaient la délégation SNADEOS CFTC.

Nous avons senti une réelle volonté d'écoute et de puisage d'idées.

Les problèmes/thèmes suivants ont été abordés :

1 Paradoxe d'une exigence de productivité d'autant plus importante quand on s'adresse aux niveaux éloignés du niveau national :

« *urgent, d'application immédiate, prioritaire* » tout est prioritaire ! Souvent les directives ne sont pas compréhensibles, trop longues, pas du tout pratiques (cf circ 55) et les drsm - plus ou moins- en fournissent une interprétation.

Inversement quand on questionne la Cnamts sur une précision de législation ou autre, la réponse met plusieurs mois à arriver, quand elle arrive ce qui n'est pas toujours le cas.

Mme Carzon nous dit qu'elle n'a pas toujours la réponse ; on lui dit qu'il est préférable de le signifier au plus vite plutôt que de rester silencieux : l'idée lui paraît légitime.

2 Objectifs à adapter en fonction des taux de postes pourvus de PC selon les régions

Des régions sont en sous effectifs importants de PC, on lui demande d'adapter les objectifs : elle refuse pour des questions d'équité de traitement des assurés.

3 Charges de travail-priorité

Nous lui exposons que la charge de travail augmente par le fait de nouvelles missions avec indicateur ; que les anciennes missions perdurent et se surajoutent. Les DRSM se refusent à établir des priorités : *tout est prioritaire* ; on aboutit à une démotivation et à un travail dégradé pour satisfaire des indicateurs et remplir une quantité de missions sans les moyens humains – et quelquefois techniques- suffisants.

Elle semble prendre acte de la situation ainsi exposée avec précision.

4 Pléthore et utilité des chefs de pôles/chargés de missions

Nous dressons un constat assez féroce de la faible voire contre productivité de ces catégories de PC ; nous l'invitons à les mettre à la production dans les échelons (quitte à leur conserver leur casquette), nous lui signifions le côté anormal de ceux qui officient dans des postes non médicaux (qualités, informatiques, etc...).

Elle semble sensible à ce discours ; selon elle, les chargés de mission à des missions non médicales ne seront pas remplacés (mais maintenus en place ?)

5 Plate forme, flux, aid

Sur ce sujet ô combien peu consensuel, nous proposons une organisation qui est une sorte de plate forme où le MC voit en premier tout ce qui arrive sans chercher dans hippocrate, mentionne la pathologie et la durée d'exonération sans se préoccuper du fait que ce soit une nouvelle aid ou un renouvellement ; l'agent intègre ensuite ces données dans hippocrate en fonction éventuellement de ce qui existe déjà. Il y a là une plus-value agent valorisante et un déchargement du PC des tâches non médicales.

Mme Carzon fait valoir la dématérialisation imminente du Protocole de Soins (et donc le moindre intérêt de vouloir imaginer des organisations), on lui fait remarquer que la période transitoire est susceptible de durer des années.

6 Formation

Nous lui exposons les traitements très variables des DIF d'une région à l'autre, et la difficulté d'effectuer des formations le samedi.

7 Contrôle contentieux

Nous lui exposons le côté bien peu exploitable des lettres réseaux sur le contentieux et les a priori défavorables sur les PC de base de cette direction. Elle nous cite le cas de pharmaciens-conseils passés lamentablement à coté de grosses anomalies qui serait une explication de cette attitude peu estimante.

8 Effectif recrutement

Vu le faible recrutement de médecins-conseils nous l'invitons à recruter des pharmaciens ; l'exemple précédent ne l'y incite pas.

9 Dentistes pharmaciens

On se fait préciser que c'est bien le N+1, médecin chef, qui est le chef de ceux-ci ; nous lui signalons quelques dérives qui ont eu lieu.

CONCLUSION

Nous avons rencontré une interlocutrice bien au fait des dossiers ; elle semble avoir apprécié notre pragmatisme et esprit constructif.

Wait and see....



BULLETIN D'ADHESION

NOM : **PRENOM :**
(pour les femmes mariées préciser le nom de jeune fille)

DATE DE NAISSANCE : **LIEU :** .

ADRESSE :

PROFESSION :

ORGANISME EMPLOYEUR :

ADRESSE :
du siège de votre organisme :

de votre lieu de travail :

TEL. Privé : **Travail :** **Portable :** .

Email :

TELECOPIE Travail : **Domicile :**

FONCTION(S) SYNDICALE(S)
(merci de préciser le statut: titulaire , suppléant)

FORMATION(S) SYNDICALE (S) SUIVIE(S)

SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR DES PUBLICATIONS?

*Je déclare adhérer au SNADEOS. J'en accepte les Statuts et le Règlement Intérieur * et je m'engage à acquitter régulièrement les cotisations.*

A , le

Signature

** Ces documents sont remis à l'adhérent à l'appui du présent bulletin ou dès réception de l'adhésion.*

Document à expédier à l'adresse suivante :
FD MARTIN VEN DEN BOOMGAERDE- Le Clos Ferrare, 5-7, rue Ferrare – 77300
FONTAINEBLEAU
06 89 71 39 48 / 01 64 83 74 03

Contact pour toute demande de renseignements : Sylviane LE NOUAIL - 06
79 27 19 28